N° 139
MARS 2021

MAROMME MA VILLE

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DOSSIER :
LES DROITS DES FEMMES À L'HONNEUR

PETITE-ENFANCE :
FOCUS SUR LES MODES DE GARDE DES TOUT-PETITS

SENIORS :
UN LIVRET POUR BIEN VIVRE SON ÂGE À MAROMME

VALLÉE DU CAILLY
VILLE DE MAROMME

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

DÉCEMBRE
11 EVANILLE DEHAN

JANVIER
23 LÉA HAMAN YAYA
25 ABBIE LEROY

FÉVRIER
08 OTAR FEROYAN
08 JULES ET PAUL LE ROUX

DÉCÈS

JANVIER
23 JEANNINE VALLÉE
25 CHRISTIAN BÉNET
27 CLAUDE BACHELET
27 JULES MASURIER

FÉVRIER
02 VANINA VALLÉE
11 RAYMOND DELAPORTE
11 VICTOR BOULINGUEZ
11 JACQUELINE METAYER
18 BERTHE PIEDNOËL

VALLÉE DU CAILLY
VILLE DE MAROMME

Mairie Place Jean Jaurès

Accueil & Standard **02 32 82 22 00**

Accès réglementé UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h15

Point relais de proximité

Bibliothèque Jean Boccace
Parc de Signa Quartier de La Maine
02 32 82 22 09
Accès réglementé UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi et le samedi de 14h à 18h

Police Municipale de Proximité 06 34 54 59 65

ou par mail : MESSAGERIE.CITOYENNE@ville-maromme.fr

Allo communauté

Métropole Rouen Normandie **le numéro vert de la Métropole**
7jrs/7 - 24h/24
0 800 021 021
ou sur internet
www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole

Permanences du Maire

En raison de l'épidémie de Covid-19, **David Lamiray,** Maire et Conseiller Départemental, ne reçoit plus en présentiel et propose des entretiens téléphoniques ou des visioconférences.
Prise de rendez-vous : 02 32 82 22 38

www.maromme.fr

Toute l'actualité de la ville est à retrouver :

sur l'application "**MarommeMaVille**"
(à télécharger sur votre smartphone ou votre tablette)

sur le site **www.marommeactu.fr**

et sur les réseaux sociaux :
MarommeMaVille
Twitter Facebook Instagram

MAROMME, MA VILLE
Éditeur : **Mairie de Maromme**
Directeur de la publication : **David Lamiray**
Réalisation graphique, prises de vues, rédaction : **Anne Cordenie, Christopher Gilbert, Bruno Huré, Marie-Claude Masurier, Maxime Morlaine, Christine Somon**
Impression : **Imprimerie IRS**
Distribution : **Ville de Maromme**

Contact :
communication@ville-maromme.fr

- Document imprimé sur papier certifié 100% recyclé. Ecolabel Européen -

ÉGALITÉ FEMME/HOMME

UN DROIT ET UN DEVOIR



Comme chaque année, le 8 mars prochain sera consacré à la journée internationale des droits des femmes. Cette inscription au calendrier de l'Organisation des Nations Unies permet de rappeler aux consciences les inégalités criantes et les violences dont sont victimes les femmes à travers le monde. Cette journée a certes valeur de symbole mais est bien loin d'être suffisante. Nous sommes d'accord. Il s'agit là bien évidemment d'un combat qui doit être mené au quotidien, tout au long de l'année, tant les progrès tardent. Il y a urgence à agir. Notre société ne peut plus attendre, ni se satisfaire d'une telle situation dont les chiffres parlent tristement d'eux-mêmes. Vous le constaterez en parcourant ce magazine dont une large place est consacrée à ce sujet.

Certes, en France notamment, les lois votées pour promouvoir une meilleure représentativité des femmes dans les postes à responsabilité ou l'égalité salariale ont permis d'inscrire dans le marbre quelques avancées. Mais encore faut-il que ces lois soient réellement appliquées. Et c'est bien là que le bât blesse. Les discriminations perdurent et les inégalités demeurent. Il faut davantage d'engagements pour faire progresser les mentalités et rompre avec cet esprit patriarcal.

À Maromme, nous avons signé en 2012 la charte européenne de l'égalité femme-homme dans la vie locale. Nous avons tenu à le faire parce qu'il est de notre responsabilité d'élu.e.s de promouvoir et de garantir l'égalité à tous les niveaux. C'est la raison pour laquelle nous avions défini un plan d'actions reflétant les principales préoccupations des habitants et mettant en valeur les dispositifs engagés par la Ville. Les services municipaux, sous l'impulsion des élu.e.s ont ainsi conduit une série d'initiatives concrètes dans les différents domaines de notre vie quotidienne. Aujourd'hui, avec Christelle Poulain, adjointe aux Solidarités et les élu.e.s qui m'entourent, nous préparons un nouveau cycle d'actions pour ce mandat. Il faut continuer avec pugnacité et détermination ce travail de conviction auprès de tous. L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité non négociable. Nous devons tous l'imposer.

David LAMIRAY
Maire de Maromme
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

Droits des femmes

Un combat pour l'égalité

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, Maromme met à l'honneur à travers une exposition rue des Martyrs quelques unes des figures emblématiques qui ont marqué la lutte encore inachevée pour les droits des femmes. Signataire en 2012 de la charte européenne pour l'égalité femme-homme, la Ville de Maromme s'est engagée dans un plan d'actions à l'échelle locale. Entre prises de parole, histoire et chiffres, petit tour d'horizon d'un sujet qui nous concerne tous.

Parler des droits des femmes est déjà en soi révélateur des inégalités flagrantes qui touchent notre société. Si la loi dit que les femmes et les hommes ont les mêmes droits, les faits et les chiffres démontrent bien le contraire. Certes, quelques avancées ont bien été concédées (lire page 09), mais force est de constater que nous sommes encore loin du compte. "*Il y a du chemin à parcourir pour que, aussi bien dans la sphère publique que celle de l'espace privé, égalité rime avec mixité*" lance l'adjointe aux solidarités, Christelle Poulain.Très investie sur ce sujet, l'adjointe tient pour essentiel "*de rappeler que la question des droits des femmes relève avant tout d'un principe élémentaire de justice et d'équité.* (…) *Le*

Effort de mixité au sein des Services Techniques de la ville



Charte européenne pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale signée par David Lamiray en 2012.



LA CHARTE EUROPÉENNE
POUR L'EGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

Une Charte invitant les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une meilleure égalité pour toutes et tous

Je soussigné(e) David LAMIRAY (nom)
en ma qualité de Maire
à Ville de Maromme (76) (nom du gouvernement local / régional)

confirme que la collectivité susmentionnée s'engage formellement à adhérer à la Charte européenne pour l'Egalité des Femmes et des Hommes dans la Vie Locale, et à se conformer à ses dispositions, et que je suis dûment mandaté(e) pour agir ici en son nom.

Signature

Je ferai parvenir une copie dûment complétée et signée de ce formulaire au Conseil des Communes et Régions d'Europe, initiateur de la Charte, à l'adresse suivante :

Le Secrétaire Général
Conseil des Communes et Régions d'Europe
15 rue de Richelieu
F-75001 Paris - France

Féminisation de la toponymie (Simone de Beauvoir, Rosa Park, Simone Veil…)



combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes vise, en ce sens, l'instauration d'un véritable humanisme universel".
Convaincue de la nécessité d'accélérer sur cette question inique, la Ville de Maromme a signé dès 2012 la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Par ce paraphe, elle s'est engagée à mener une série d'actions concrètes. Aujourd'hui, l'adjointe a décidé d'en dresser un bilan afin "*de pouvoir non seulement mesurer l'impact de ces initiatives mais aussi en dégager de nouvelles perspectives.*(…) *Notre objectif est clairement d'enclencher un nouveau plan d'actions pour la période 2021-2026.*"

La charte européenne qui inspire l'action municipale repose sur plusieurs principes fondamentaux déclinés en objectifs. Ces dernières années, la Ville a déployé et renforcé les initiatives autour de cinq grands axes, à savoir : "Culture Sport Loisirs", "Prévention Santé Sécurité", "Jeunesse et Citoyenneté", "Egalité professionnelle" et "Education et Parentalité". Chacun de ces volets a induit des actions en faveur, par exemple, de la mixité dans les activités culturelles et sportives, de la prévention sur les questions liées à la sexualité, ou encore de la parité au sein de la collectivité. Sur ce dernier point, qui concerne l'égalité professionnelle, les effectifs des agents communaux s'équilibrent avec 58% de femmes et 42% d'hommes. Le comité de direction assure quant à lui la parité avec 3 femmes et 3 hommes. Néanmoins, "*dans certains secteurs, la mixité peine à s'imposer. Le masculin domine encore les métiers techniques et, à contrario, ceux liés à l'enfance et aux soins restent majoritairement féminins*" concède l'adjointe. Avec l'ouverture prochaine de la Maison Municipale des Solidarités, La Canopée, la Ville va pouvoir intensifier et coordonner plus encore ses actions avec les partenaires du territoire, notamment sur les volets de la prévention santé et de la parentalité. "*Au cours du dernier trimestre 2021, nous dévoilerons notre plan d'actions pour les années à venir.*" tient à préciser l'adjointe.

Enfin, la communication est aussi, selon Christelle Poulain, un élément décisif dans la lutte contre les discriminations. "*Si nous voulons éliminer les stéréotypes genrés, le sexisme et le patriarcat dominant, nous devons continuellement informer, alerter même alarmer s'il le faut comme nous avons pu le faire récemment avec notre campagne d'affichage rue des Martyrs sur les violences faites aux femmes.*" C'est dans cet esprit qu'une nouvelle exposition va s'installer dans les prochains jours, rue des Martyrs pour rappeler aux passants que le combat pour les droits des femmes continue.

Points de vue(s)

Alors que le mouvement Me Too a plus que jamais rappelé qu'il nous restait encore du chemin à faire pour que les femmes soient traitées à égalité avec les hommes, nous avons choisi d'interviewer des personnalités de Maromme pour parler de féminisme, sujet incontournable, de notre société. Parfois éloigné(e)s du sujet, parfois spécialistes, investi(e)s ou inattendu(e)s, elles et ils nous livrent leur vision de la lutte pour l'égalité femme-homme, leur rapport à la féminité, leurs icônes féministes... De quoi prendre une bonne dose d'inspiration.



© Vincent Hurdequint

Delphine Breuil,

cheffe d'entreprise de "on va semer" et ecologiste engagée.

La génération des 30-40 ans a, selon moi, nettement progressé sur la répartition des tâches dans l'éducation des enfants et le foyer familial. La société laisse notamment aux pères plus de congés paternité et les hommes prennent leur rôle de père très à cœur. **On note qu'il y a une envie de rééquilibrage des rôles.** Malgré cela, ce qui me marque profondément en tant que femme entrepreneure et mère de famille, c'est le fait de devoir faire beaucoup d'efforts pour concilier l'équilibre familial et l'ambition professionnelle. Un autre combat prioritaire qui reste à mener selon moi, est de faire tomber les préjugés dès l'enfance. Je vois encore beaucoup de petites filles dans les ateliers de jardinage que j'anime qui se mettent elles-mêmes des barrières. J'entends tellement de parents autour de moi faisant, sans forcément en avoir conscience, des remarques stéréotypées qui mettent dans des cases dès le plus jeune âge les citoyens de demain. **Laissons nos enfants s'exprimer et devenir qui ils veulent être, sans freins mentaux.**

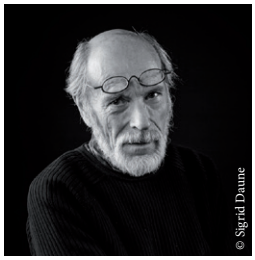
© Sigrid Daune

Pierre Olingue, président de l'atelier photographique Imajeu à Maromme depuis 2015.

Sans elles, pas d'humanité, donc leur place est primordiale.
La parité est une avancée considérable, mais ne résolvera pas tout. **C'est particulièrement la mentalité des hommes qu'il convient de faire évoluer et ce, dès l'enfance.** L'égalité des salaires, c'est aussi ici que l'égalité prendra tout son sens ! Encore aujourd'hui, le salaire d'une femme est en moyenne près de 20% inférieur à celui d'un homme. Alors je milite pour que chaque humain, homme et femme, prenne ses responsabilités au sein de la société et que le combat féministe enfin disparaisse.

Kimbeurlee Feray,

mère de famille et benjamine du Conseil Municipal.

La personnalité qui incarne le mieux le combat pour le droit des femmes est selon moi **Simone Veil.** Cette femme politique a été porteuse de la loi sur la légalisation de l'avortement. Un des progrès majeur sur ce sujet.





Charlène Priou,

responsable des services techniques pour la mairie depuis plus de 5 ans.



Pour ma part, le féminisme c'est d'abord une bataille pour l'égalité Femme-Homme. Mêmes valeurs, mêmes forces, mêmes pensées, mêmes droits et même reconnaissance. Je trouve que la place de la femme dans notre société n'est pas aussi reconnue que celle de l'homme. Surtout sur le plan professionnel et dans des domaines techniques comme le mien, même si l'image change de plus en plus. La question primordiale à se poser est **"Pourquoi y a t'il encore autant de différences de salaire et de reconnaissance sur des postes et des grades identiques ?"**



Quentin Fernandez,

conseiller municipal de la ville.

Les femmes et les hommes naissent égaux. Ils doivent donc avoir le droit de débuter leur vie avec les mêmes chances de réussite, les mêmes avantages, les mêmes droits, sans aucunes discriminations. Mais même si la condition des femmes s'est améliorée, depuis quelques décennies, si l'accès des femmes au monde du travail s'ouvre plus largement, si leur rôle politique s'affirme, les inégalités demeurent beaucoup trop nombreuses. Il y a donc encore beaucoup de chemin à parcourir, en particulier sur les questions salariales et sur l'accès à certains postes de direction, ur le sexisme et le harcèlement sexuel. Je pense que la parité au sein de la vie politique est aussi importante (même s'il existe des lois en faveur de la parité). **Les femmes devraient autant occuper des postes clés que les hommes.**



Nadia Sannier,

directrice d'école retraitée et ancienne conseillère municipale.

Je suis très sensible aux combats des femmes pour que leurs corps leur appartiennent (droit à la contraception, à l'I.V.G., interdiction des mutilations sexuelles). Ces droits sont trop régulièrement contestés par les religions et l'extrême droite (en France et dans le monde). **Je suis également très sensible aux problèmes de violences conjugales sur lesquels on commence seulement à se pencher,** notamment grâce à des lois plus répressives.

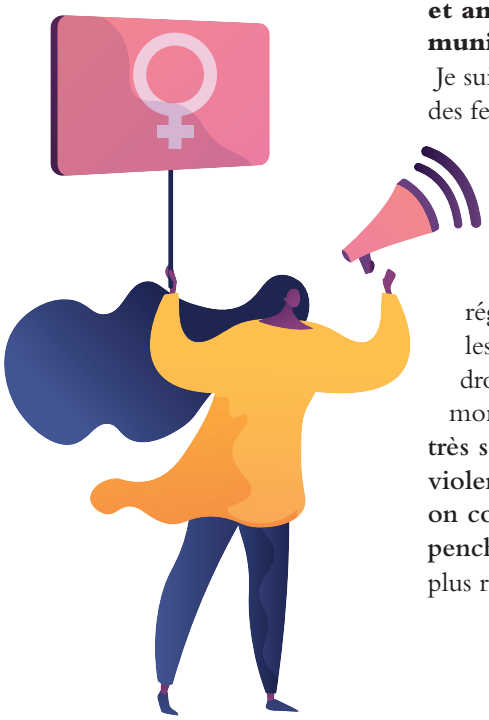

FÉMINISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

"NOUS SOMMES COMPLÉMENTAIRES"

à compter du 1er mars, la Police Municipale de Maromme accueillera une nouvelle recrue dans ses rangs. Ludivine Huort, 16 ans de carrière, vient ainsi consolider l'effectif actuel et lui apporter son expérience de terrain. Entretien



Vous allez bientôt intégrer les services de la Ville de Maromme. Pourriez-vous vous présenter brièvement ?

Originaire du Calvados, j'ai toujours baigné dans l'univers de la Police Municipale car ma mère a été cheffe de service durant près de 30 ans. Après avoir obtenu une licence d'Histoire à l'université de Caen et passé différents concours, j'ai été reçue à la Police Municipale en 2003. Je voulais un métier qui bouge, me sentir utile et être au service des gens ; ce choix s'est donc fait naturellement.

Durant votre carrière vous avez œuvré au sein de plusieurs communes de la Métropole, pourquoi venir aujourd'hui à Maromme ?

Après mes débuts à Malaunay en 2004, j'ai peu à peu gravi les échelons jusqu'à devenir responsable de la Police Municipale de Grand-Couronne. Mais le travail de terrain me manquait et je voulais un nouveau défi dans une commune dynamique. Je côtoie l'équipe de Maromme depuis maintenant 10 ans et je sais que ce sont des agents de valeur ; c'est la raison pour laquelle j'ai choisi de venir ici.

Votre incorporation sera effective en mars prochain. Ce mois est traditionnellement associé aux droits des femmes. Un mot sur leur place au sein de la Police ?

C'est un milieu où l'on retrouve une majorité d'hommes, mais il s'est beaucoup féminisé au fil des années. Je vois arriver de plus en plus de femmes dans la Police Municipale et il y a même des communes où elles sont aujourd'hui en majorité. Les esprits sont désormais assez ouverts et je n'ai personnellement jamais éprouvé de difficultés, même en tant que responsable de service. Néanmoins, j'ai pu constater qu'il y avait peu de femmes au sommet de la hiérarchie. Il y a encore du travail à faire à ce niveau-là. Cela nécessite une évolution des mœurs, notamment chez les maires qui ont seuls le pouvoir de nommer des femmes à la tête de la Police Municipale. Il faut avoir conscience que nous sommes complémentaires et que la présence des femmes est indispensable dans certaines situations. Dans le cas des violences familiales, par exemple, nous établissons en général plus facilement le contact avec les victimes.

Selon vous, quel serait aujourd'hui le principal combat à mener en faveur des femmes ?

Je note une amélioration de la place de la femme au sein de la société française. Les réseaux sociaux ont une grande influence dans ce combat. On parle de plus en plus de nos droits et il faut continuer à le faire. Mais le plus important aujourd'hui, c'est la lutte face aux violences faites aux femmes. C'est un dossier sensible qu'il faut vraiment prendre en considération, avec un travail sur la prise en charge et la reconnaissance des victimes. La vigilance doit être d'autant plus grande que le nombre de signalements a augmenté avec les périodes de confinement. Les victimes se retrouvent piégées chez elles avec leurs agresseurs et les conséquences sont souvent dramatiques. Il faut redoubler de vigilance et libérer la parole sur ce phénomène.

DROITS DES FEMMES
230 ANS DE LUTTE

« LA FEMME NAÎT LIBRE ET DEMEURE ÉGALE À L'HOMME EN DROITS » ÉCRIVAIT OLYMPE DE GOUGES EN 1791, DANS SA DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE. DEPUIS LA RÉDACTION DE CE TEXTE, CONSIDÉRÉ AUJOURD'HUI COMME L'ACTE FONDATEUR DU FÉMINISME EN FRANCE, LES FEMMES N'ONT JAMAIS CESSÉ DE SE BATTRE POUR METTRE UN TERME AUX DISCRIMINATIONS DONT ELLES SONT VICTIMES. PETITE CHRONOLOGIE DE CETTE HISTOIRE MOUVEMENTÉE À TRAVERS LES GRANDES FIGURES DE LA LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES.



La lutte pour les droits des femmes ne date pas d'hier. Déjà en 1405, **Christine de Pizan**, philosophe et poétesse française, critiquait dans ses œuvres la condition féminine à l'orée de la Renaissance.

La Révolution française et le combat d'**Olympe de Gouges** ne modifièrent pas fondamentalement la place des femmes dans la société, malgré l'adoption en 1792 d'une loi sur le divorce qui marqua les esprits. Pire encore, le Code Napoléon affirma l'incapacité juridique des femmes et institutionnalisa leur infériorité en les plaçant sous la tutelle de leurs pères et de leurs époux.

Certaines personnalités, comme **George Sand** ou **Hubertine Auclert**, refusèrent ce postulat et tentèrent de faire entendre leurs voix en s'appuyant sur le développement d'une presse féministe. Il faudra néanmoins attendre le milieu du XIXe siècle pour que les femmes bénéficient de nouvelles avancées civiles, notamment en matière d'instruction.

Début XXe, la Première Guerre mondiale sembla rebattre les cartes en démontrant le rôle essentiel des femmes dans la société. Malheureusement, leur contribution à l'effort de guerre ne fut pas synonyme d'une meilleure considération.

Au sortir du second conflit mondial - soit un siècle après leurs homologues masculins - les femmes, qui avaient encore payé un lourd tribut à la guerre, se virent accorder le droit de vote. Maigre consolation, qui n'empêcha pas Simone de Beauvoir de publier « Le Deuxième sexe » en mai 1949. Cet essai, qui appelait à la lutte des femmes pour leur indépendance, fit l'effet d'une bombe. Dans sa lignée, les revendications des mouvements féministes s'étendirent à tous les domaines de la vie sociale, économique ou politique.

Conséquence, de nombreuses avancées furent obtenues entre 1950 et 1970 (création du planning familial en 1956, liberté d'exercer une activité professionnelle et d'ouvrir un compte bancaire en 1965, légalisation de la contraception en 1967).

Entre 1970 et 1971, le Mouvement de Libération des Femmes et les plaidoyers de l'avocate **Gisèle Halimi** commencèrent à éveiller les consciences sur la question notamment du droit à l'avortement.

Françoise Giroud, journaliste et fondatrice de l'Express devenue secrétaire d'État à la condition féminine, et **Simone Veil**, nommée ministre de la Santé en 1974, prirent alors plusieurs mesures visant à renforcer les droits des femmes.

Ainsi, la légalisation de l'avortement intervint en 1975, la même année que le rétablissement du divorce par consentement mutuel. En 1980, c'est la loi relative à la répression du viol qui fut adoptée au Parlement. Puis, **Yvette Roudy**, ministre des droits de la femme, fit passer en 1983 une première loi établissant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

…/…

La décennie 90 fut marquée par la lutte pour la parité hommes-femmes dans la sphère politique. **Edith Cresson** - seule femme en France à avoir été Première Ministre - fut l'une des nombreuses personnalités à dénoncer le dysfonctionnement démocratique que constituait la quasi-absence des femmes dans la représentation publique. Le 8 juillet 1999, la loi constitutionnelle relative à l'égalité entre les femmes et les hommes remédia enfin à cette anomalie, en favorisant un égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions politiques.

Depuis les années 2000, les combats se sont essentiellement recentrés autour de la sphère familiale et du monde du travail. Plusieurs dizaines de lois et de décrets sur l'équité professionnelle, l'avortement ou les violences faites aux femmes ont ainsi été promulgués ces vingt dernières années.

Et maintenant ?

Si les dernières actions gouvernementales ont, en quelques années, fait passer la France de la 45e à la 15e place du classement mondial sur la parité femmes-hommes, des inégalités perdurent en matière d'éducation, d'orientation professionnelle ou de salaire. Les femmes dans l'espace public mais également dans les médias restent largement sous représentée. En ce qui concerne la santé, tout est à revoir lorsqu'on sait que les femmes sont jusqu'à deux fois plus sujettes aux effets secondaires des médicaments, car exclues des essais cliniques ... Voici quelques chiffres pour étayer ces propos.

85% **des familles monoparentales** sont à la charge des mères, or 1 famille monoparentale sur 3 vit en dessous du seuil de pauvreté.



20% des maires de France sont des femmes. Dans les 42 villes de 100 000 habitants, seules 12 femmes sont maires.





40% c'est l'écart constaté entre les **pensions de retraite** entre hommes et femmes.



4 femmes sur 10 en france indiquent avoir dernièrement été victimes d'une injustice ou d'une humiliation parce qu'elles sont des femmes.

38% seulement des personnes siégeant à l'**Assemblée Nationale sont des femmes.**



35% seulement **des personnes expertes** invitées par les chaînes d'info en continu ou à la radio sont des femmes.





4 fois plus de femmes que d'hommes ont un taux d'activité en **temps partiel** (environ 30% chez les femmes contre 8% pour les hommes).

15,6% des président.e.s des universités françaises sont des femmes. Pourtant, dans l'enseignement supérieur, les femmes représentent 55,2% des étudiant.e.s.



18% C'est l'**écart salarial** entre femmes et hommes à caractéristiques professionnnelles identiques (ce taux passe à 32% pour une femme avec 2 enfants, 47% avec 3 ou +)





75% **des budgets publics** destinés aux loisirs des jeunes **profitent aux garçons.**

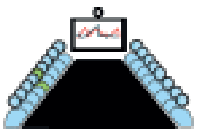

18% **de femmes** siègent en 2019 dans les comités de direction et les comités exécutifs du **CAC 40.**

40% est le pourcentage des femmes ayant **renoncé à fréquenter certains lieux publics** suite à des manifestations du sexisme.

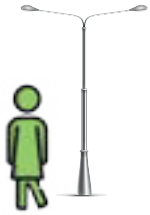

Chiffres 2019 / 2020 - www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

100% FEMINISTE

LE CHOIX DE LA REDAC'

Des films aux livres incontournables, en passant par des podcasts ou encore une playlist exclusive, découvrez une liste non exhaustive d'œuvres pour enrichir votre culture féministe.

SCANNEZ-MOI !

pour découvrir la playlist complète ou retrouvez là sur **www.sdz.sh/quSnEv**

LIVRES

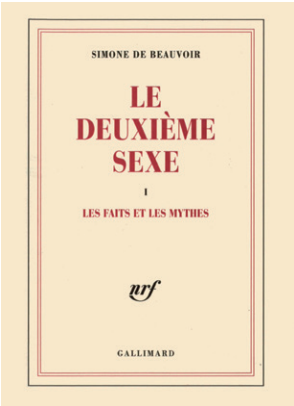

01. Le Deuxième Sexe
Simon De Beauvoir

02. King Kong Theorie
Virginie Despentes

03. Sorcières, la puissance invaincue des femmes
Mona Chollet

04. Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne
Olympe De Gouges

05. Petit guide du féminisme pour les hommes
Jeremy Patinier

06. Les monologues du vagin
Eve Ensler

FILMS ET SERIES



01. We want sex equality
Nigel Cole

02. Portrait de la jeune fille en feu
Celine Sciamma

03. Girls
Lena Dunham

04. Neufs meufs
Emma De Caunes

05. Bonne nuit Blanche
Blanche Gardin

PLAYLIST

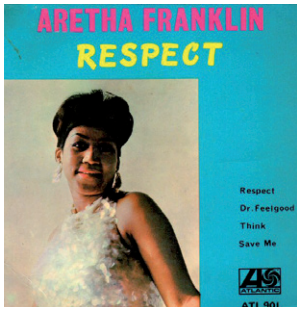

01. Because The Night
Patty Smith
02. Respect
Aretha Franklin
03. Felling Good
Nina Simone
04. Cherry Bomb
The Runaways
05. Vogue
Madonna
06. Balance ton quoi
Angèle
07. Grenade
Clara Luciani
08. La Marcheuse
Christine & the Queens
09. You don't own me
Lesley Gore
10. Run the world (Girls)
Beyoncé

(...)

PODCASTS

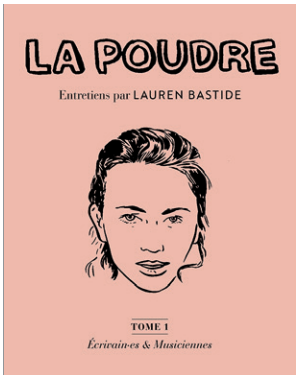

01. La poudre
Nouvelle écoute

02. YESSS
Warrior

03. Un podcast à soi
Arte Radio

04. Filles de lutte
Spotify

05. Femmes puissantes
France Inter

CRECHE

Le B.A-ba pour bébé

LE CHOIX DU MODE DE GARDE EST SOUVENT UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE CHEZ LES FUTURS PARENTS. BEAUCOUP SE DEMANDENT EN EFFET QUELLE SOLUTION ADOPTER, ENTRE ACCUEIL INDIVIDUEL OU COLLECTIF, ET S'INTERROGENT SUR LES DIFFÉRENCES ENTRE CRÈCHES PUBLIQUES ET PRIVÉES. A L'HEURE OÙ LE CENTRE MULTI-ACCUEIL FRANÇOISE DOLTO S'APPRÊTE À FAIRE PEAU NEUVE, FOCUS SUR LE SERVICE PETITE ENFANCE DE MAROMME.

Les établissements d'accueil de jeunes enfants de Maromme (Françoise Dolto & les Petites Frimousses) - plus communément appelés crèches - sont des structures subventionnées par la commune avec le soutien de la CAF de Seine-Maritime. Quel que soit leur mode de gestion, ils sont placés sous le contrôle et la surveillance du service départemental de la protection maternelle et infantile (PMI) et se doivent de respecter des règles de fonctionnement strictes, notamment en matière d'encadrement.

UN PERSONNEL QUALIFIÉ

La prise en charge des enfants est assurée par un personnel qualifié qui a pour objectif de veiller à leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur développement. A Maromme, il comprend une directrice et de nombreux professionnels de la petite enfance (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, titulaires du CAP Petite Enfance, infirmières).

Cette équipe pluridisciplinaire permet de centraliser en un même lieu une multitude de compétences sur des aspects psychologiques, pédagogiques, sanitaires ou sociaux. Elle se distingue également par sa connaissance fine et son expertise relatives au développement et aux besoins des jeunes enfants (intellectuels, moteurs, affectifs, psychologiques).

En outre, les effectifs bénéficient de journées pédagogiques et d'une formation continue leur permettant d'actualiser régulièrement leurs connaissances et de progresser dans le champ professionnel et personnel.

Des réunions d'équipe et des temps d'analyse de pratique mensuels, mis en place par un psychologue, leur sont également proposés. Ces moments de partage, d'échange et d'écoute réciproque permettent une véritable prise de recul sur leur activité.

UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE NOVATRICE

La pédagogie des structures petite enfance de la Ville se base sur la libre exploration éducative qui permet à l'enfant d'appréhender le monde selon ses capacités et ses besoins du moment, tout en lui apprenant à se sociabiliser. Par ailleurs, le quotidien de l'enfant est organisé dans le but de favoriser son bien-être et son épanouissement. Ainsi, aucune activité ne lui est imposée afin de le laisser libre de ses choix et de s'adapter à son rythme individuel. La psychomotricité tient aussi une place importante au sein de ces services. Cette discipline, assimilée par l'ensemble du personnel, permet le développement sensori-moteur de l'enfant et une





réflexion constante sur l'aménagement de son espace d'évolution quotidien. Ainsi, les enfants, roulent, rampent, sautent, glissent, grimpent, enjambent et découvrent leur potentiel moteur avec des parcours adaptés et évolutifs tout au long de l'année.

Enfin, les équipes ont également à cœur d'accompagner les enfants dans leur développement, pour les amener progressivement vers un rythme quasi similaire à celui de la maternelle. A ce titre - et dans le but de faciliter ce changement de cadre - des partenariats sont actuellement à l'étude avec les petites sections des écoles de Maromme, pour familiariser les enfants accueillis en crèche à leur futur environnement. Grâce à cette initiative, les enfants disposeront d'un certain nombre de repères qui leur permettront de vivre un début de scolarisation réussi.

UN ÉVEIL ARTISTIQUE ET CULTUREL

Différents projets ont été instaurés au sein des structures marommaises, afin d'éveiller les tout-petits à l'art et à la culture. Chacun d'entre eux comprend en moyenne une séance mensuelle assurée par un professionnel extérieur. L'éveil musical, confié à une musicienne spécialisée dans la petite enfance, permet aux enfants de chanter, bouger, découvrir le souffle, les vibrations et les différents instruments de musique. Quant au projet de lecture partagée, conçu avec la médiathèque Le Séquoïa, il participe à désacraliser le livre en le plaçant au cœur du quotidien de l'enfant. À genoux, en tailleur, sur le ventre ou assis, l'enfant découvre en totale liberté les ouvrages mis à sa disposition et profite d'un temps individualisé de lecture. A noter que d'autres projets culturels et artistiques sont aussi proposés par les accueillantes des structures : cuisine, jardinage, bébé yogi, langues des signes..

UNE SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

Les membres du service petite enfance portent un grand intérêt au développement durable et s'appliquent à sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement. En ce sens, différentes actions ont été mises en place ces dernières années pour leur inculquer des gestes simples à adopter au quotidien (tri des déchets à la suite des promenades, récupération de l'eau à la fin des repas pour arroser les plantes, etc.).

Par ailleurs, un processus de labellisation a été récemment amorcé avec l'association "Label Vie" pour officialiser cet engagement éco-citoyen et intégrer la démarche Écolo crèche®. Cette dernière consiste à améliorer la qualité de vie des tout-petits, en modifiant les comportements du quotidien (produits d'entretien faits maison ou soigneusement sélectionnés pour limiter l'impact des substances toxiques, matériaux durables, réflexions anti-gaspillage, maintien d'espaces naturels à l'extérieur).

Enfin, une collaboration a également été instaurée avec la cuisine centrale pour adapter les repas aux besoins des enfants ; le tout en essayant de proposer un maximum de produits de saison, locaux ou bio.

Maromme a fait de la petite enfance l'une de ses priorités en matière de politique sociale et familiale. C'est la raison pour laquelle son service dédié manifeste un grand sens de l'innovation et du professionnalisme, pour soutenir et accompagner quotidiennement chaque foyer dans l'aventure de la parentalité.



CRÈCHE PRÉ-INSCRIPTIONS 2021-2022

La Ville de Maromme va se doter courant 2021 de 20 places en crèche supplémentaires.

Les familles qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà effectuer la pré-inscription de leur(s) enfant(s) pour la rentrée de septembre, et ce jusqu'à la mi-avril.

Pour prendre rendez-vous ou simplement obtenir des informations sur les modalités d'inscription, veuillez contacter Jihane Jouini, responsable du Relais Petite Enfance, au **06 31 65 40 37** ou au **02 76 08 17 06.**

Pour les nouveaux arrivants, seront demandés :

- Un justificatif de domicile de moins de deux mois, autre qu'une facture téléphonique.
- Un justificatif attestant de votre situation professionnelle (contrat de travail, attestation employeur, justificatifs de versement de prestations sociales, etc.).

Petite enfance : Les structures privées

Différents types de structures privées assurent en parallèle la garde de vos enfants sur la commune de Maromme. Vous pouvez ainsi retrouver une crèche collective - avec Liberty qui ouvrira ses portes dans quelques mois au sein de la Poudrerie Royale - deux micro-crèches, deux maisons de professionnel.le.s de la petite enfance ainsi qu'un grand nombre d'assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s travaillant à domicile.

CRÈCHE COLLECTIVE
LIBERTY (Siège administratif)
25, rue Alfred Kastler - 76130 Mont-Saint-Aignan
02 35 23 76 93

MICRO-CRÈCHE
LES CRO'MIGNONS - LES CHÉRUBINS
14 bis, Rue des Frères Pélissier- 76150 Maromme
09 86 41 05 85 / lescherubinsennormandie@outlook.fr

MICRO-CRÈCHE
POMME DE REINETTE
1, rue de la Clérette - 76150 Maromme
02 76 67 87 94 / 09 83 88 99 17 / honey2008@hotmail.fr

MAM
LES CANAILLOUX
143, rue des Martyrs de la Résistance - 76150 Maromme
09 83 37 96 26 / mamlescanailloux@gmail.com

MAM
O'TRÉSORS
13 C, Route de Duclair - 76150 Maromme
02 35 78 71 65 / lamamotresors@outlook.fr

L'IMAGE DU MOIS



L'IMAGE DU MOIS.

On a choisi la belle aquarelle de Marion qui nous l'a adressée dans le cadre de sa participation au Printemps des Poètes (voir magazine N°138). Il s'agit pour l'auteure d'une représentation de la beauté, de la nature et de la femme. " *Un mélange de douceur et d'obscurité (car sans lumière il n'y a pas d'ombres), Légèreté et apaisement, cercle de la vie et éveil... voilà ma poésie !*" Magnifique.

Vous aussi, partagez votre photo du mois : communication@ville-maromme.fr
ou sur Instagram avec la mention #maromme ou #marommemaville

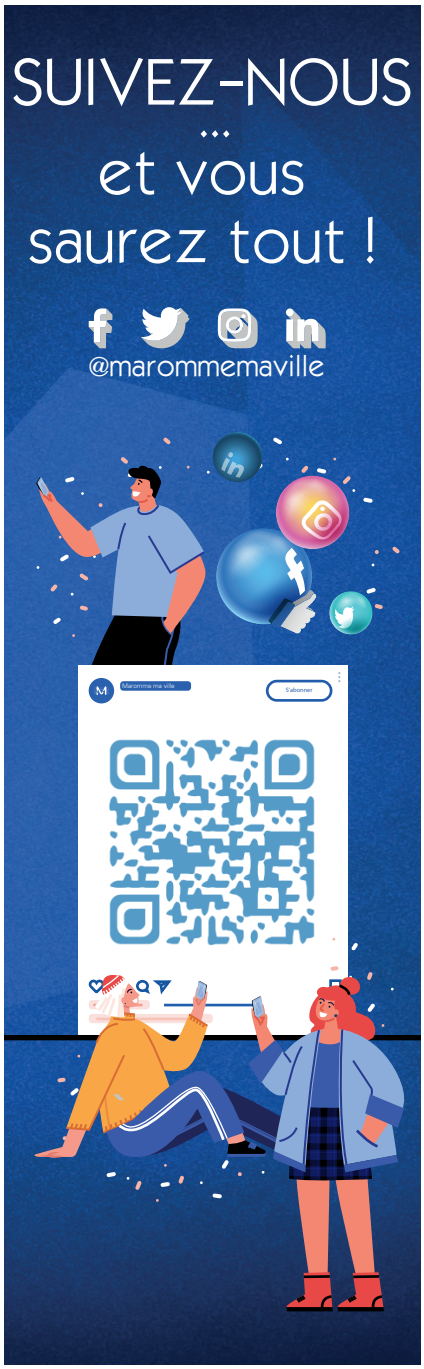



SOLIDARITÉ. Élan de générosité autour de la précarité menstruelle. Avec sept autres communes de la Métropole Rouen Normandie, Maromme s'est mobilisée contre un problème de santé publique peu connu : la précarité menstruelle. Sous le mot d'ordre "À nous de changer les règles", les 12 et 13 février derniers, les élu.e.s de Maromme ont investi la galerie marchande de Super U pour, non seulement sensibiliser le public à ce phénomène qui touche près d'1,7 millions de femmes mais aussi, collecter des protections et des produits d'hygiène féminine. Avec près d'un mètre cube de dons recueillis, les Marommais.e.s ont répondu présents à l'appel de la Municipalité. L'ensemble des protections et des produits d'hygiène féminine sera remis le 8 mars prochain aux associations, aux écoles et services publics afin d'être distribué aux femmes en situation de précarité.







Lettre à Monsieur le Maire

"J'AIME MAROMME"

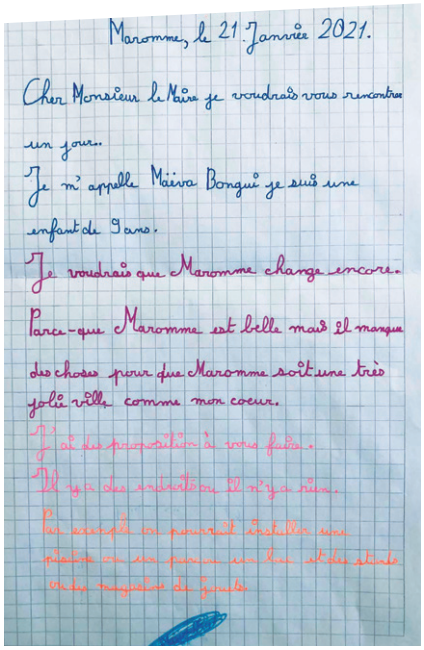

Maromme, le 21 Janvier 2021.

Cher Monsieur le Maire je voudrais vous rencontrer un jour.

Je m'appelle Maëva Bongui je suis une enfant de 9 ans.

Je voudrais que Maromme change encore.

Parce-que Maromme est belle mais il manque des choses pour que Maromme soit une très jolie ville comme mon coeur.

J'ai des proposition à vous faire.

Il y a des endroits ou il n'y a rien.

Par exemple on pourrait installer une piscine ou un parcours un lac et des étants ou des magasins de jouets.

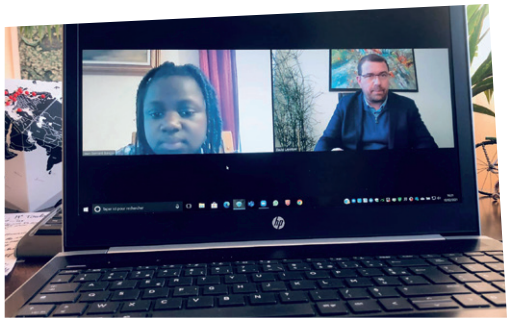

En ces temps difficiles, il suffit parfois de quelques mots pour qu'un souffle d'optimisme revienne. Le 21 janvier dernier, David Lamiray a reçu un courrier touchant de Maëva, une petite fille de 9 ans. Elle souhaitait présenter au Maire ses projets pour que Maromme *soit une très jolie ville, comme son coeur*. Par visio-conférence, elle a pu partager ses idées et parler de l'avenir de la ville. "*Un échange en toute simplicité et plein de vérités*" résuma le Maire.

Ma chère Anita,

Je voudrais juste ***tordre le temps***, bousculer le hasard, faire vaciller les dimensions pour **être avec toi.**

Murphy

Maxime,
mon amour.

Il y a trois ans, je faisais **la plus belle des rencontres**, la tienne. Puisse 2021 nous apporter **le plus beaux des cadeaux** : *un mini nous.* Je te souhaite une joyeuse Saint Valentin mon chéri. **Je t'aime.**

Anaïs

Ma petite femme,

je te souhaite une heureuse Saint Valentin. ***Tu me combles de bonheur.*** Je t'aime très fort. Gros Bisous

Christopher

INITIATIVE. Les Marommais.e.s ont déclaré leur flamme en public. À l'occasion de la Saint Valentin, la Ville de Maromme a offert les espaces de ses panneaux lumineux pour permettre aux Marommais.e.s d'adresser des messages tendres à l'être aimé. Le temps d'un week-end, les seules informations diffusées auront été des mots de douceurs et d'amour... ça fait plaisir à lire !

Maromme en vert

Désormais, chaque mois, Alexandre Lefebvre, maire-adjoint, vous livre quelques trucs et astuces pour agir en faveur de l'environnement

FABRIQUER SON GEL DOUCHE

Ingrédients :
- *100gr de copeaux de savon de Marseille*
- *1 cuillère à soupe d'huile d'olive*
- *1 cuillère à soupe de miel*
- *Huille essentielle (lavande ou menthe)*
- *400 ml d'eau*

Matériels :
- *1 flacon de 500 ml à pompe (si possible)*
- *1 saladier*
- *1 fouet*
- *1 économe*

Etape 1 : À l'aide d'un économe, détaillez le savon de Marseille en copeaux.

Etape 2 : Versez 400ml d'eau bouillante dans un saladier.

Etape 3 :Incorporez vos 100gr de copeaux de savon dans l'eau bouillante puis mélangez avec le fouet jusqu'à ce que le savon fonde.

Etape 4 : Ajoutez une cuillère à soupe d'huile d'olive pour d'hydratation ainsi qu'une cuillère à soupe de miel (pour remplacer la glycérine).

Etape 5 : Ajoutez 5 gouttes d'huile essentielle.

Etape 6 : Laissez reposer toute la nuit la préparation avant de la verser dans le flacon à pompe.



CULTURE. *Le Petit Prince* est à Maromme Malgré le contexte sanitaire, l'Espace Beaumarchais a réussi à accueillir l'Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie pour deux représentations exceptionnelles. Le 11 février dernier, les élèves des écoles Flaubert et Ferry ont ainsi pu assister au spectacle *Le Petit Prince*, réalisé par le compositeur Marc-Olivier Dupin et le dessinateur Joann Sfar. Les deux artistes ont conjugué leurs talents pour revisiter en musique et en image ce classique d'Antoine de Saint-Exupéry. L'œuvre, présentée pour la première fois en mars 2019 à la Philharmonie de Paris, est une version colorée du livre culte qui se distingue par un équilibre extraordinaire entre le récit, la musique et les dessins animés.



ÉDUCATION. Tout sur les abeilles. Le 12 février, Philippe, l'apiculteur de l'association Happy Culture citadine, celui-là même qui est aux petits soins avec la colonie installée sur le toit de la médiathèque, est venu à la rencontre des élèves du CP de l'école élémentaire Jules Ferry pour une fascinante et très pédagogique découverte du monde des abeilles ! Une séance aussi ludique qu'enrichissante.

SOUS RÉSERVE COVID 19
DES MESURES SANITAIRES

DU 28 AOÛT AU 04 SEPTEMBRE

SÉJOUR SENIORS
«Les trésors de l'Alsace»
à OBERNAI (Bas-Rhin)
8 jours / 7 nuits

NOUVEAU
10 SEPTEMBRE

JOURNÉE PÊCHE
Sur les rives du Cailly
(promenade de l'Abbé Grégoire)

En partenariat avec l'association pour la pêche et la protection du milieu aquatique Austreberthe et Cailly

14 OCTOBRE

BANQUET
Repas avec spectacle
à l'espace Beaumarchais
(possibilité de choisir un repas à emporter)

7 ET 9 DÉCEMBRE
CADEAU DE FIN D'ANNÉE

Renseignements :
02 32 82 22 17

ANIMATION SENIORS

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

PUISQUE LA CRISE SANITAIRE S'IMPOSE (TOUJOURS ET ENCORE !) À LA UNE DE L'ACTUALITÉ, LES ÉLU.E.S ONT DÉCIDÉ DE MISER SUR UN SECOND SEMESTRE 2021 CONVIVIAL ET ANIMÉ POUR LES SENIORS. EN ATTENDANT, ILS CONCENTRENT LEURS ACTIONS SUR LEUR ACCOMPAGNEMENT ET LEUR SOUTIEN. ENTRE LA PARUTION D'UN GUIDE ET L'ADHÉSION DE LA VILLE A LA MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT, ILS METTENT TOUT EN OEUVRE POUR ASSURER LE BIEN ÊTRE ET LE BIEN VIVRE DES MAROMMAIS DE 65 ANS ET PLUS. EXPLICATIONS.



"*La crise sanitaire nous a obligés à travailler autrement*" lance d'emblée Annick Mertens, adjointe à l'animation des seniors. "*Nous avons dû par exemple mettre l'accent sur le soutien des personnes isolées*". Un sujet au coeur des préoccupations de l'élue qui en amont, avait déjà étudié les pistes envisageables pour renforcer les actions déjà en place. "*Depuis quelques semaines, la Ville a rejoint les rangs de l'association nationale Monalisa.*" Monalisa, acronyme de Mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés, a pour rôle d'une part de permettre le recensement des personnes isolées afin, d'autre part, de mettre en oeuvre un réseau d'associations, d'élus et de bénévoles pour rompre l'isolement des personnes âgées. Après cette longue année de repli, de nombreux rendez-vous conviviaux attendent les seniors. Des temps forts pour se retrouver, créer du lien, découvrir et échanger. À commencer par un séjour de découverte en Alsace, à Obernai exactement. "*Bien sûr, nous allons mettre tout en oeuvre pour respecter les directives sanitaires, si besoin*" rassure Annick Mertens. "*Ma priorité est le bien être de tous les seniors.*" Le maintien du lien social est une nécessité pour entretenir santé physique et psychique, c'est pourquoi un tout nouveau rendez-vous a été ajouté au calendrier : une journée pêche au bord du Cailly, en septembre. "*Pêcheurs ou non peuvent s'inscrire. Le tout est d'apporter son pique-nique. L'apéritif est offert par la Ville et le matériel de pêche est prêté par l'association pour la pêche et la protection du milieu aquatique Austreberthe et Cailly*" Un bon moyen de se retrouver, en toute convivialité. Le mois suivant, le banquet annuel prendra quant à lui une forme un peu différente. "*Afin d'éviter trop de proximité, nous allons proposer cette fois un spectacle, au lieu du traditionnel bal qui accompagne le repas.*" L'élue enchaîne: "*Pour combler l'absence de rencontres due à cette période particulière, j'ai voulu également éditer, en collaboration avec Christelle Poulain, adjointe à la solidarité, un guide tout spécialement dédié à nos seniors.*" Celui-ci est le premier du genre à Maromme. "*L'idée est d'accompagner au mieux nos aînés dans leur vie quotidienne (...) de leur faciliter les démarches et de leur donner accès aux services et prestations auxquels ils ont droit.*"

Guide gratuit disponible, sur demande auprès du service senior : 02 32 82 22 17

OBJECTIF :
TOUJOURS PLUS D'ARBRE DANS LA VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL L'A DIT. IL LE FAIT. L'AN DERNIER, LA VILLE A ÉTÉ CONTRAINTE D'ABATTRE 18 ARBRES POUR DES RAISONS SANITAIRES OU DE DANGEROSITÉ. CETTE ANNÉE, CE SERONT DONC 40 ARBRES QUI VONT ÊTRE REPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL. OUTRE L'ASPECT ESTHÉTIQUE, CETTE DÉMARCHE VOLONTARISTE EST AVANT ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE. ELLE S'INSCRIT DANS LES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX D'UNE VILLE DURABLE. CES PLANTATIONS VISENT À LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, À AMORTIR L'EMPREINTE CARBONE ET À CRÉER DES ILÔTS DE FRAÎCHEUR POUR LES HABITANTS LORS DES PICS DE CHALEUR. EN 2019, MAROMME FUT LA SEULE VILLE DE FRANCE À OBTENIR LE PRIX NATIONAL DE L'ARBRE. "MAROMME, LA VILLE QUI PREND SOIN DE SES ARBRES" POUVAIT-ON LIRE DANS LES MÉDIAS. C'ÉTAIT À JUSTE TITRE.

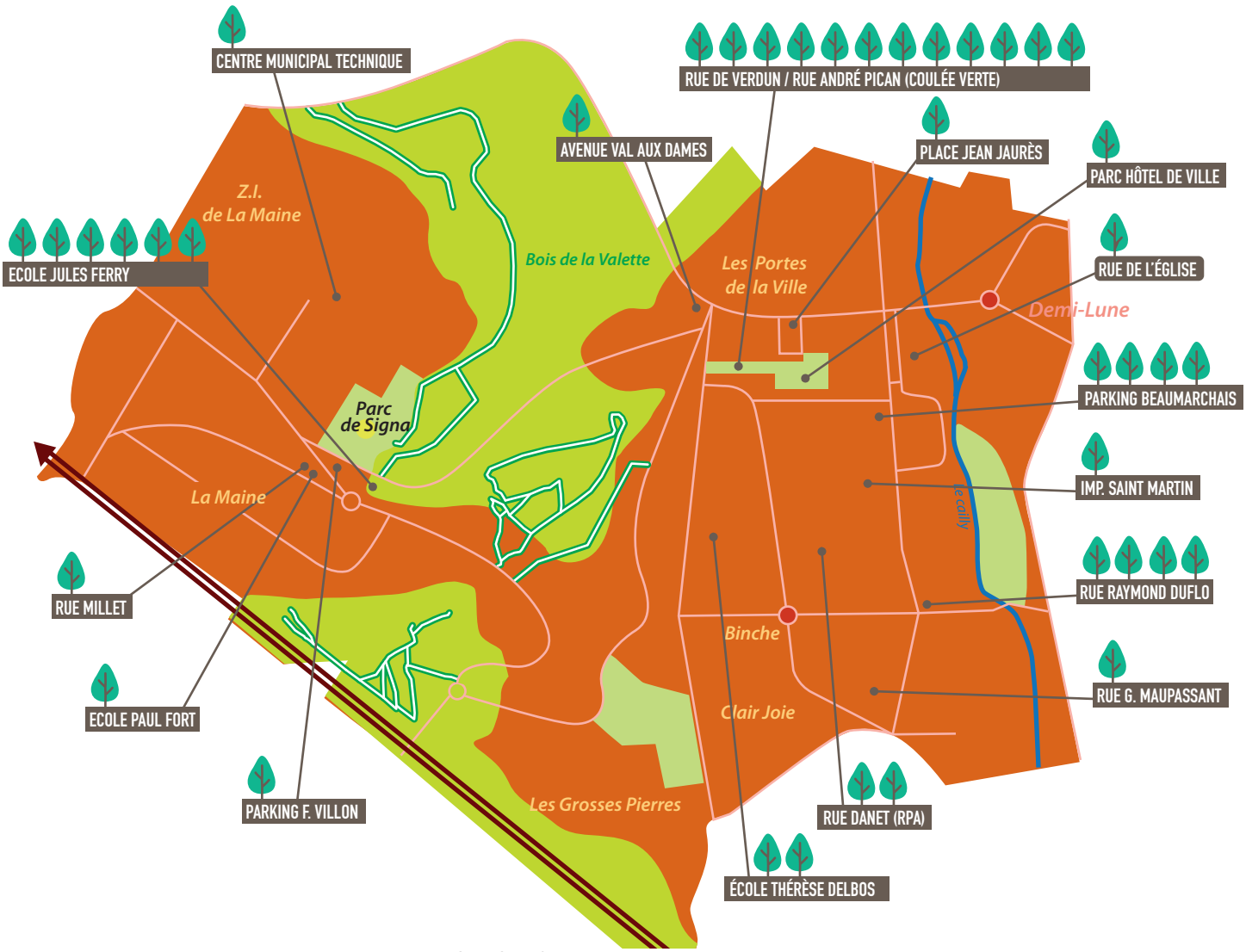

SOUS RÉSERVE
COVID 19
DES MESURES SANITAIRES

Médiathèque Le Séquoïa
www.lireamaromme.fr

Mardi 9 mars

14h00
MON RENDEZ-VOUS BIEN ÊTRE
Culture / Dès 15 ans **sur inscription**

Atelier de fabrication de cosmétique maison, initiation à des pratiques bien-être, relaxation...tous les mois, le Séquoia vous propose une bulle zen, rien que pour vous.

Mardi 9 & 23 mars

14h00
PAPERASSE ASSISTANCE
Assistance / Dès 12 ans **sans inscription**

Venez à la rencontre de professionnels afin de régler ensemble toute cette paperasse.

Mardi 9, 16 & 23 mars



14h00
L'ATELIER FIL & CO
Couture / Dès 15 ans **sans inscription**

Envie de réaliser une pièce de mode ? De s'initier à l'art de la couture ? L'atelier fil & co est fait pour vous ! 3 séances d'atelier pour confectionner une pièce dans une ambiance conviviale et néanmoins studieuse

Vendredi 12 mars

14h00
ATELIERS DE CONVERSATION
Langues / Dès 15 ans **sans inscription**

Venez discuter autour d'un café et dans une atmosphère conviviale et chaleureuse... autour d'un thème différent à chaque fois.

Samedi 13 mars

10h00
DES LIVRES ET DES CROISSANTS
Culture / Dès 15 ans **sans inscription**

Venez débattre, échanger vos coups de coeurs, découvrir des livres... au sein du club des lecteurs du Séquoia.

Samedi 13 mars

de 10h30 à 14h
LES RENDEZ-VOUS DES MAKERS
Culture / Dès 12 ans **sans inscription**



Découverte, partage d'expérience... venez échanger et bidouiller autour de projets personnels et/ou collectifs. Ce mois ci, apprenez à entretenir et réparer votre vélo.

Mercredi 17 MARS



14h00
ATELIERS CRÉATIFS "ITINÉR'ART"
Culture / dès 8 ans **sur inscription**

Chaque mois, partez à la découverte d'une oeuvre d'art au travers d'une projection suivie d'un atelier créatif à la manière de... Ce mois-ci : l'art africain

Samedi 20 MARS

10h00
LES BÉBÉS LECTEURS
Culture / de 0 à 4 ans
sur inscription

Histoires, comptines et jeux de doigts pour donner le goût de lire aux tout-petits !



LA CIRCULATION EN DÉBAT

PENSER LE TERRITOIRE POUR NE PAS AVOIR À PANSER LES PLAIES.

ENTRE LA PROBLÉMATIQUE DE L'A150, CELLE DE LA CÔTE DE LA VALETTE ET LE CONTOURNEMENT-EST DE ROUEN, LA QUESTION DU TRAFIC A LARGEMENT DOMINÉ L'ACTUALITÉ DE CES DERNIÈRES SEMAINES. GRANDEMENT SOLLICITÉ PAR LES MÉDIAS* POUR SES PRISES DE POSITION SUR CES SUJETS, LE MAIRE DE MAROMME A TENU À INSISTER SUR LES ENJEUX BIEN DIFFÉRENTS QUE CHACUN DE CES AXES REPRÉSENTAIENT. ON FAIT LE POINT SUR CES DOSSIERS.


Le Parisien

Faits divers

Saturation de l'A150 : l'accident mortel de trop pour le maire de Maromme

Après un accident de la route mortel sur sa commune, David Lamiray, le maire de Maromme (Seine-Maritime) alerte sur la saturation de la circulation sur l'A150 à l'ouest de Rouen, une situation qui s'éternise et provoque, selon lui, de tels drames.

Le 2 fevrier dernier, une jeune femme de 19 ans perdait la vie dans un accident de la route, côte de La Valette. À quelques minutes d'intervalle, un énième accident (le 19e en deux mois pour être précis) se produisait sur l'A150. Entre émotion et colère, David Lamiray exprimait aussitôt son exaspération, son "ras-le-bol". Il interpellait les pouvoirs publics pour prendre enfin des mesures fortes et adaptées.

Face au caractère accidentogène de **la côte de la Valette,** où les accrochages, eux aussi sont réguliers, David Lamiray a sollicité une réunion d'urgence avec les services de la Métropole et ceux de la sécurité civile pour étudier l'installation d'aménagements qui permettent d'éviter des drames comme celui du 2 février. Une rencontre sur site a d'ores et déjà été programmée afin de mettre en oeuvre rapidement des dispositifs de sécurité.

En réponse aux solutions préconisées par le Maire pour juguler les accidents


NORMANDIE Rouen

Tout est désormais question de volonté politique et de prise en compte de l'importance du dossier au sommet de l'État pour intégrer ces travaux aux futurs investissements. Si l'aménagement de la tête nord du pont Flaubert réclamé depuis des années (et de nouveau dans le courrier des élus au préfet) est bien nécessaire pour améliorer la circulation, son absence ne saurait expliquer à elle seule les accidents à répétition. Près de cinquante ans après la construction de l'autoroute, il n'est pas trop tard pour terminer l'A150 avec cette troisième voie.

sur **l'A150**, le Préfet a opté pour une diminution de la vitesse à 90km/h contre 110 km/h. "Insuffisant" a aussitôt rétorqué le Maire de Maromme. "*Cette décision prise par le Préfet élude, encore une fois, le problème structurel qui caractérise cet axe routier.* (…) *La topographie du tronçon de l'A150 où les accidents sont quasiment hebdomadaires est le coeur du sujet. L'important dénivelé freine considérablement l'ascension des poids lourds, créant ainsi des ralentissements, des points de rupture dans le flux de la circulation. Le partage de cet axe entre véhicules légers et poids lourds me paraît incompatible et dangereux. Il est donc urgent d'aménager une voie pour les véhicules lents comme cela a été décidé dès la création de cette autoroute, mais qui n'a jamais été réalisée.*"
Quelques jours après le passage à 90km/h, un nouvel accrochage avait lieu sur le même tronçon, puis un autre la semaine suivante. Le Maire ne désarme pas et continue de plaider pour la création d'une voie dédiée aux véhicules lents. "*Je le dis, le redis et le redirais autant de fois que nécessaire*" a prévenu le Maire.


Une voie toute tracée

Sécurité routière. Il existe bien une solution aux accidents à répétition sur l'A150, entre Rouen et Barentin. Elle date des origines de cette autoroute : une troisième voie dans le sens de la montée pour les poids lourds.

Un courrier adressé au préfet

MAIS AUSSI

Un bus sur la bande d'arrêt d'urgence !

Enfin, l'autre sujet pour lequel les projecteurs se sont tournés vers le Maire est celui du **contournement Est de Rouen**. Lors de la dernière assemblée plénière, les élu.e.s métropolitains ont eu à se prononcer sur la participation financière de la Métropole à ce projet. L'éxécutif plaidait dans sa grande majorité contre ce projet d'autoroute qui doit raccorder A28 et A13. Au sortir du vote qui entérinait le désengagement de la Métropole, le Maire de Maromme justifiait sa position : "*Dans toutes les instances où j'ai eu à siéger et où je siège encore, je me suis toujours prononcé en faveur de ce projet de grand contournement Est.*(…) *Cette liaison autoroutière - qui est au coeur des discussions depuis près de 50 ans - est selon moi et, pour reprendre les termes du Conseil d'Orientation des Infrastructures, la «moins mauvaise solution» pour désengorger la ville de Rouen et sa périphérie.*" et d'insister qu'*être favorable au contournement ne nous dédouane en aucun cas des enjeux environnementaux*".
Affaire(s) à suivre.

* *Radios : Cristal, RCF, France Bleu, Tendance Ouest / Presse écrite : Paris-Normandie, Le Parisien / TV : France 3 Normandie*



Pour connaître le nom :
Médecin de garde 116 117
Pharmacie de garde 3237
Vétérinaires 02 35 91 03 16

Samu **15**
Police **17**
Pompiers **18**
Toutes urgences **112**
Numéro prioritaire sur les téléphones portables vers pompiers ou samu

Police Municipale de Proximité : 06 34 54 59 65

Urgences pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**
Alerter les secours par SMS ou Fax - 24h/24, 7jrs/7

Samu social **115**
N° gratuit depuis un poste fixe - 24h/24, 7jrs/7

Centre anti-poison **02 35 88 44 00**
Hôpital Charles Nicolle

Centre médico-social **02 35 75 16 35**
17, rue de l'Eglise - Maromme

Croix-Rouge écoute **0 800 858 858**
N° gratuit depuis un poste fixe
Lun. au ven. 10h à 22h - Sam. et dim. 12h à 18h

Sexualité-Contraception Avortement **0 800 803 803**
N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe -
Lun. au ven. 9h30 à 19h30 - Sam. 9h30 à 12h30

Agir contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés **3977**
Violences conjugales **3919**
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
Lun. au sam. 8h à 22h - Fériés 10h à 20h

S.O.S. Viol femmes **0 800 05 95 95**
N° Vert gratuit depuis un poste fixe
Lun. au ven. 10h à 19h

Fil Santé jeunes **0 800 235 236**
N° gratuit depuis un poste fixe - 7jrs/7 9h à 23h

Allo Enfance maltraitée **119**
N° gratuit et anonyme depuis un poste fixe
24h/24, 7jrs/7

Non au Harcèlement **3020**
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
Lun. au ven. 9h à 21h - Sam. 9h à 13h

Net écoute (Cyber harcèlement) **0 800 200 000**
N° Vert national, gratuit, anonyme et confidentiel
Lun. au ven. 9h à 19h

Discriminations raciales **0 810 005 000**
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Drogues, alcool, tabac info service **0 810 23 13 13**

Radicalisation
Stop-djihadisme.gouv.fr **0 800 005 696**

Les Tribunes

(Obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité).
Les propos publiés ci-contre le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité Rassemblée

(PS - EELV - DVG - Ensemble)
Pour la première fois dans l'histoire de Maromme, le Conseil municipal a été retransmis en direct sur la chaine youtube de la Ville. L'enregistrement qui a comptabilisé près 700 vues a permis aux habitants de suivre ce débat démocratique et de s'informer sur les arbitrages budgétaires que nous avons choisi pour cette année. L'opposition s'est abstenue de voter ce budget en refusant d'argumenter publiquement ce choix, préférant adresser leurs questions un mail au Maire dans les jours suivants, alors même que trois commissions s'étaient réunies auparavant pour débattre. Une méthode surprenante !

Groupe d'opposition «Agir pour Maromme»

(LR- UDI)
Lors du dernier conseil municipal, le groupe d'opposition s'est abstenu de voter le budget, ne cautionnant pas certains montants indiqués dans les comptes. La Covid fait toujours partie de notre quotidien. La seule chose que l'on sait, c'est que l'on ne sait pas grand-chose, il faut s'ajuster en permanence. Malgré la campagne vaccinale qui bat son plein, différents variants continuent de se répandre sur le territoire. Il est indispensable de prendre en compte l'acceptabilité sociale, afin que nous puissions sortir enfin de cette crise sans trop de dommages. Après la pluie, le beau temps, après le tunnel, la lumière, après tout ça, un jour, forcément, la fête reviendra.

LA VILLE DE MAROMME SOUTIENT VOS PROJETS AVEC

LA BOURSE COUP DE POUCE !



POUR BÉNÉFICIER DE LA BOURSE COUP DE POUCE : 02 32 82 50 36

BOURSE COUP DE POUCE VILLE DE MAROMME